

Le 2 novembre 2017

Direction Espace Public
Service des Espaces Verts
Nos réf : DT/EB/CG 057-2017
Affaire suivie par : E. Blondeau
N° de tel : 01 48 79 66 50
Objet : Abattage/replantation d'arbres

Mesdames et Messieurs les riverains
de la route de Bondy

Mesdames, Messieurs,

Plusieurs platanes implantés sur trottoirs le long de votre habitation seront prochainement supprimés.

Ces arbres sont parasités par un champignon appelé le « phellin tacheté ». Ce pathogène extrêmement virulent fait pourrir les tissus internes des bois, entraînant un risque important de rupture partielle ou totale d'arbres ou de charpentières sur la voie publique.

Afin de garantir la sécurité des biens et des usagers circulant à proximité, ces opérations d'abattages sont prévues dans votre rue :

Période du 20 novembre 2017 au 22 décembre 2017

Les services techniques procéderont au remplacement des arbres éliminés au cours de l'automne/hiver prochain.

La ville met à disposition un responsable chargé du suivi de ces opérations sur la commune. Nous vous invitons à prendre contact avec Monsieur BLONDEAU Eric (tel : 06 11 10 20 44) pour tout complément d'information que vous souhaiteriez.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.



Jean-Georges SOUMY
Directeur Général des Services Techniques
Pôle Patrimoine et Cadre de Vie

Environnement

Alerte au phellin tacheté

Après le chancre coloré qui décime les platanes du canal du Midi, c'est un autre parasite qui inquiète les pouvoirs publics : le phellin tacheté. De nombreux arbres sont touchés à Aulnay.

Détecté au printemps 2008 dans le sud de la France, le phellin tacheté constitue aujourd'hui une menace pour les platanes de ville. Le phellin tacheté agit en profondeur en s'attaquant à la structure du bois des arbres, leur ôtant toute résistance mécanique, et causant des chutes de grosses charpentières ou d'arbre complet à tout moment de l'année. La transmission se fait par les plaies ouvertes, soit accidentelles soit lors des opérations de taille en vert. Le foyer de contamination des arbres touchés se propage aussi par contact racinaire aux arbres voisins ou concomitants.

Expertise mandatée

Les services techniques ont constaté ce phénomène de dépérissement sur les 16,5 km d'alignements de platanes plantés sur les trottoirs de la Ville. Un cabinet d'expertise arboricole a été missionné afin de réaliser un diagnostic sanitaire sur 1258 arbres. Plantés entre 1920 et 1930, la plupart d'entre eux ont dépassé l'espérance de vie moyenne d'un arbre sur trottoir, soit 80 ans.

Plusieurs sections de voies bordées de platanes de la route de Bondy, du boulevard Lefèvre et de l'avenue Jean-Jaurès sont fortement attaquées par le phellin. Le cœur des arbres est fragilisé tant et si bien que de grosses branches peuvent rompre et s'écrouler sous leur propre poids.

Il n'existe à ce jour aucun traitement curatif. Conserver un foyer atteint revient à entretenir le foyer de contamination. Il faut donc agir pour éviter le développement du champignon pathogène. D'ores et

déjà, 56 arbres contaminés doivent être abattus prioritairement. Pour assurer la sécurité des usagers sur la voie publique, et éviter la contamination. L'opération est programmée courant septembre. Un courrier d'information sera adressé aux riverains concernés.

Mesures de protection

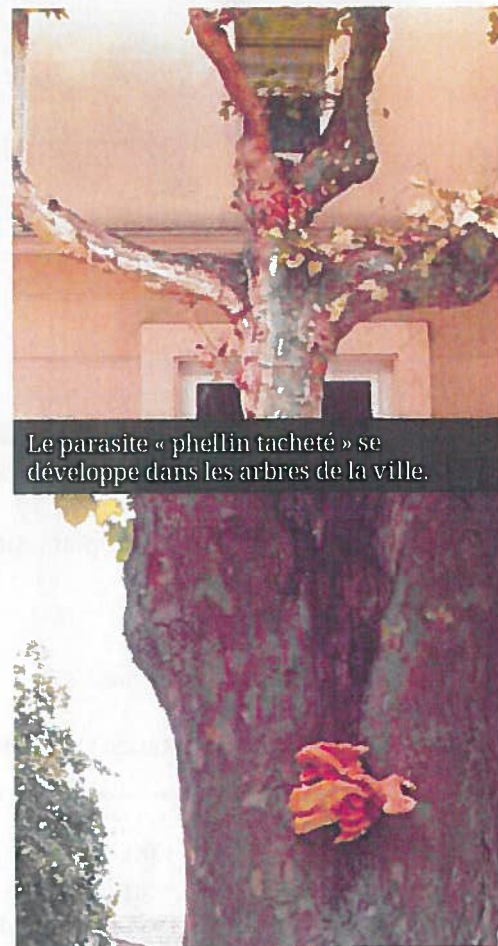
Des mesures prophylactiques vont être mises en oeuvre pour ralentir la progression du champignon : surveillance phytosanitaire pour suivre l'évolution des foyers, désinfection des outils de coupe lors des opérations d'élagage, de taille en vert, d'abattage, de carottage de souche, enlèvement des arbres malades et de leurs voisins immédiats avec désinfection de la sciure présente au sol, élimination du bois en décharge contrôlée et remplacement systématique de la terre lors des opérations de replantation.

Ces mesures représentent un enjeu très important pour la préservation et la pérennisation du patrimoine d'arbres d'alignement dans notre commune.

Afin de conserver l'homogénéité et le cadre attractif des rideaux d'alignement, les arbres abattus seront progressivement remplacés par de nouvelles essences d'arbres.

Afin d'éviter les risques phytosanitaires sur une même essence d'arbre, les services techniques privilégient depuis plusieurs années, la diversité dans leurs plantations (aulnes, amélanchiers, charmes fastigiés, magnolias, pruniers à fleurs, parrotia, poiriers d'ornement, pins sylvestres...). ■

Pour toute interrogation à ce sujet : espvertsdirection@aulnay-sous-bois.com



Le parasite « phellin tacheté » se développe dans les arbres de la ville.

Conclusion

Protéger les alignements d'arbres sur nos trottoirs est essentiel pour préserver la qualité du paysage urbain et le cadre de vie des Aulnaysiens. Chaque année, la municipalité agit pour maintenir l'équilibre des plantations des arbres de rue en assurant le renouvellement de 120 arbres (arbres morts, accidentés ou vandalisés). Parallèlement, de nouvelles plantations émergent dans le cadre de projets d'aménagement sur la ville. Platanes, tilleuls et autres essences conduits en rideau font l'objet de tailles d'entretien régulières permettant de concilier les activités urbaines et le développement de l'arbre en ville. Le renouvellement progressif des arbres malades doit permettre d'assurer l'équilibre entre jeunes et anciennes plantations, mais aussi la sécurité des usagers pour éviter la rupture de charpentières ou des chutes d'arbres sur le domaine public.